

Proposition de communication orale :

Recherche sociolinguistique en entreprise : éthique et prise en compte du facteur humain

Mots-clés : sociolinguistique du travail, éthique, méthodologie, corpus oral

A travers notre étude des spécificités sociolinguistiques et interactionnelles de la question en réunion de travail, nous cherchons à décrire et à comprendre les rapports entre l'utilisation des questions et les différents éléments du contexte (Kerbrat-Orecchioni, 2005), entre autres : le statut des locuteurs, leur rôle interactionnel, leur sexe, mais aussi le contexte économique et social de l'entreprise. En d'autres termes, nous cherchons à observer s'il existe des corrélations entre l'apparition de certaines formes de question et des éléments contextuels. Pour mener à bien cette étude, nous avons constitué un corpus de données orales *écologiques* (Bert *et al.*, 2010), c'est-à-dire recueillies en situation. Néanmoins, la constitution d'un tel corpus nécessite un questionnement quant à la prise en compte du facteur humain ainsi qu'aux différents aspects éthiques liés à la recherche.

Le manque de familiarité des entreprises avec le monde de la recherche en sciences humaines entraîne de nombreuses difficultés pour le chercheur, dont la première est de trouver une entreprise qui accepte sa présence entre ses murs (André, 2006). Demander à enregistrer des données orales en entreprise amène presque systématiquement à des soupçons d'espionnage industriel. En outre, la présence d'un chercheur en Sciences du Langage est généralement questionnée, l'entreprise ne percevant pas nécessairement l'importante part langagière présente dans toute activité de travail (Boutet, 1995). Ces difficultés se poursuivent après que le chercheur est autorisé à pénétrer dans l'entreprise. Peu voire pas habitués à voir un chercheur sur leur lieu de travail, les opérateurs peuvent être décontenancés par la présence de celui-ci. D'une part, ils peuvent être amenés à croire que le chercheur est missionné par la direction dans une optique de surveillance (de leur activité, de leurs propos). D'autre part, le domaine même du chercheur est source d'inquiétude : dans notre cas, le fait d'être linguiste entraîne régulièrement une crainte des opérateurs d'être jugés – de fait, négativement – sur leurs productions langagières.

Ainsi, la mise en œuvre d'une telle recherche exige une réflexion en amont sur les conditions de la présence du chercheur et de sa posture. Dès le moment où le chercheur est autorisé à investir l'entreprise se pose la question de la responsabilité morale vis-à-vis de celle-ci. Dans ce cas : quelle posture adopter vis-à-vis de l'entreprise, mais aussi vis-à-vis et des salariés dans ce type de recherche ? Quelles sont les garanties à apporter et les conditions à mettre en place avant, pendant et après le recueil de données ?

Anouchka Divoux - Sciences du Langage, Université de Lorraine, ATILF UMR 7118, équipe didactique des langues et sociolinguistique

Année d'inscription en thèse : 2016

anouchka.divoux@univ-lorraine.fr - 06.59.07.42.24

Bibliographie

- ANDRE, V. (2006). Un chercheur en sociolinguistique dans une réunion de travail en entreprise. Dans LEGLISE, I., CANUT E., DESMET I., GARRIC N. (Eds), *Applications et Implications en Sciences du Langage* (p.41-52). Paris : L'Harmattan.
- BERT, M., BRUXELLES, S., ETIENNE, C., JOUIN-CHARDON, E., LASCAR, J., MONDADA, L., ... TRAVERSO, V. (2010). Grands corpus et linguistique outillée pour l'étude du français en interaction (plateforme CLAPI et corpus CIEL). *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, (147-148), 17-34.
- BOUTET, J. (1995). Le travail et son dire. Dans BOUTET, J. (Ed.). *Paroles au travail* (p.247-267). Paris : L'Harmattan.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (2005). *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.